



## **Dépôt d'une actualisation du Document de Référence 2010**

Carrefour annonce avoir déposé le 18 mai 2011 une actualisation de son Document de Référence 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Elle peut être consultée sur le site internet de la Société ([www.carrefour.com](http://www.carrefour.com), rubrique Information Règlementée / Document de Référence) ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Par ailleurs, l'avis préalable à la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 juin 2011 a été publié au Balo du 16 mai 2011. Il peut également être consulté sur le site internet de la Société ([www.carrefour.com](http://www.carrefour.com), rubrique Information Règlementée / Assemblée Générale)

Boulogne-Billancourt, le 19 mai 2011